



ALSH DE ROQUEMAURE
INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES
❁ « VACANCES DE PRINTEMPS 2022 » ❁

Attention ! Cette inscription doit être transmise obligatoirement à LA MAIRIE DE ROQUEMAURE et à l'ALSH
avant le **15 avril 2022** dernier délai par mail à : mairie@roquemaure-tarn.fr et directionmultisitesmgr@gmail.com

IMPORTANT : la réglementation DDCSPP prévoit qu'en deçà de 7 enfants inscrits/présents, l'accueil ne peut pas être assuré.
(cf Art R 227-1 partie 2 du Code de l'action sociale et des familles et instruction n° 06-192 JS du 22/11/2006 et circulaire du 05/11/2014)

• **Accueil des enfants et des parents:**

→ Accueil du matin avec repas :
De 7h30 à 9h30.
Départ entre 13h30 et 14h.

→ Accueil d'après-midi sans repas
Accueil entre 13h30 et 14h.
Départ entre 16h30 et 18h30.

→ Accueil à la journée
Accueil de 7h30 à 9h30.
Départ entre 16h30 et 18h30.

*Merci de prévoir une tenue adaptée
et le goûter dans un petit sac !*



**Jusqu'à la date butoir d'inscription les services peuvent enregistrer toute modification/annulation d'inscription.
Passé cette date, l'inscription devient définitive et fera l'objet d'une facturation.
Seules les modifications/annulations d'inscription pour motif médical avec justificatif ne donneront pas lieu à facturation.**

Merci de cocher les périodes souhaitées.

Attention ! Cette inscription doit être **transmise obligatoirement** à **LA MAIRIE DE ROQUEMAURE** et à **l'ALSH**
avant le 15 Avril 2022 dernier délai par mail à : mairie@roquemaure-tarn.fr et directionmultisitesmgr@gmail.com

	SEMAINE 17					SEMAINE 18					
	Lundi 25 avril	Mardi 26 avril	Mercredi 27 avril	Jeudi 28 avril	Vendredi 29 avril	Lundi 2 mai	Mardi 3 mai	Mercredi 4 mai	Jeudi 5 mai	Vendredi 6 mai	
Journée											
Matin											
Après-midi											
			SORTIE LE JEUDI 28 AVRIL ANIMAPARC POUR TOUS (prévoir pique-nique) DEPART 9H15 RETOUR 17H						SORTIE LE JEUDI 5 MAI ZIGPARK ALBI + 8 ANS DEPART 8H30 RETOUR 12H30		

Nom et prénom de l'enfant : Age : Classe :

Mail des parents : N° Téléphone :

Fait-le

Signature du responsable légal